

— Un vol a été commis, dans la nuit de mardi à mercredi, au préjudice de M. Alphonse Espeut, mont, âgé de 22 ans, sauteur, rue de l'Epine. Des malfrateurs se sont introduits dans sa cour et lui ont dérobé un coq de combat, d'une valeur de 20 francs.

— Dans la matinée du lundi, M. Proix, commissaire de police, a mis en état d'arrestation une ouvrière de la filature de M. Herbaux-Tibout : Léonie Janote, âgée de 45 ans. Cette femme est inculpée de vol de laine prélevé au préjudice de son patron. De temps à autre, elle emportait un peu de poigné. Elle était ainsi parvenue à dérober 3 kilos 200 de laine dont elle avait fait une courte pointe pour son lit et deux oreillers. Après interrogatoire, l'ouvrière a été éconduite. La valeur de la laine dérobée est d'une quinzaine de francs.

Choses et autres. — L'ardente fourgonneuse, M. Palmyre Dubois, a été arrêtée, à Saint-Amand-les-Eaux, à l'occasion de la 8^e communion, une ascension qui a très bien réussi. M. Dubois a emmené avec lui son jeune fils, âgé de dix ans et son pilote, M. Georges Desbontes. Le ballon a atterri à Rismes, en dehors de la route, sans aucun incident.

Une manifestation a eu lieu dimanche au temple principal, la Société de l'ile des Phalanges, établie chez M. Dumay, rue Bassé, est allée déposer une couronne sur la tombe de son ancien président, M. Louis Deconinck. M. Victor Mulliez a prononcé un discours, dans lequel il a fait l'éloge du défunt.

Délit de pêche. — Samedi matin, plusieurs jeunes gens pêchaient au canal, près du Pont National, lorsque l'un d'eux, qui se servait d'un harpon (sangin prohibé) aperçut le garde Bondel et prit fuite à toutes jambes. Le garde-champêtre, pour le rejoindre, dut emprunter la bicyclette d'un passant. Le jeune contrevenant, Albert L., âgé de 16 ans, a été relaxé après une sévère admonition.

Mouvement de la population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, sept hommes, quatre femmes et deux enfants de nationalité étrangère sont venus se fixer à Tourcoing. — Par contre, sept hommes, trois femmes et quatre enfants, également étrangers, ont quitté notre ville.

Pour avoir outragé la police. — Dimanche soir, Eugène Petit, âgé de 27 ans, homme de peine, se battait avec son frère et provoquait ainsi du scandale. L'agent Roussel intervint pour les remettre à l'ordre, mais Eugène Petit lui répondit par des injures. Il a été conduit au poste central de police et déroué.

3 mois de souffrance. — Mortage du Nord (Nord), le 24 janvier 1903. C'est pour un rhumatisme articulaire aigu dont je souffrais depuis 3 mois que j'ai fait usage des Filles Suisses. J'en ai été très satisfait.

Mme Lépine Jeanne. (Sig. M.) 100

Mouvaux

Ils Ragent III

Il n'y a que la vérité qui offense, et c'est la bête virale pour quelques unes dites la semaine dernière ils sont fortunés ! et ce n'est que le début. La majorité s'est bien gardée de répondre aux questions posées, et pour cause ! si elle n'osait, elle ne saurait le faire sans se condamner.

Ces Messieurs tournent en dérision la gênerosité d'un anonyme, nous serions cependant très heureux de pouvoir applaudir à pareil acte d'un des leurs ; (mais pas de l'argent provenant de la caisse municipale, car ça n'est plus de la charité) ils disent pour terminer que c'est la façon de donner qui a valu l'exclusion de la minorité des commissions.

Et bien, non ce n'est pas vrai, nous avons un renseignement exact que nous tenons d'un nouveau, d'un tout flamboyant et conséiller et le voici :

Si l'U.S. P. avait volé pour M. Carlier lors de l'installation du Maire, deux des leurs auraient été placés dans les commissions, mais ils ont des mauvaises têtes, et nous n'avons pas besoin d'eux !

Voilà la vérité, pourquoi mentir ! la vérité est une si belle chose lorsqu'elle est bien dite !

Il y a une nuance entre les deux aveux ! il y a donc un meilleur ! lequel des deux ? je lui laisse le soin de nous le dire.

Le journal chez nos radicaux dit que ces MM. de l'U.S. P. ne sont pas contents ; souhaitons-le ardemment, et qu'ils le prouvent d'une façon magistrale à la prochaine réunion ; car lorsque l'on agit loyalement et intégralement on a rien à craindre de la clarté du jour.

Ce qui a été oublié totalement, c'est la question des 26.000 francs d'une bagatelle pareille ils ont jugé bon de ne pas en parler. Et cependant pour nous électeurs cette question est de la plus haute importance, donc pourquoi ne pas en mettre de suite au point, nous n'aurions plus à y revenir, et nous pourrions nous occuper d'autres choses tout aussi intéressantes.

Devant l'oubli malheureux du pluvinier de l'Avenir nous posons donc à nouveau les questions suivantes :

1^e Les entrepreneurs de l'école des filles, et de l'hospice étaient-ils tous payés au 4^e Avril dernier ?

2^e Si l'y a toujours 26.000 francs en caisse pourquoi retirez-vous des secours aux indigents du bureau de bienfaisance ?

3^e Pouvez-vous l'injustice jusqu'à n'aider que les pauvres de votre opinion ? Réponses s. v. p.

J. L'humain,

A propos de Commissions

C'est-il parce qu'il a frisé la prison comme faussaire le 8 Mai dernier, et en récompense de son débarquement du siège bourgeois, que le citoyen V. Vincent est nommé à la commission d'hygiène publique ??

Il y a cependant deux docteurs à Monvaux, et lui n'est qu'officier de santé 1^{er} grade qui n'est plus reconnu par le gouvernement de la République depuis environ deux ans.

Un ami de l'hygiène.

Un cas de léthargie !

Un électeur signant L. D. trouve moyen dans l'Avenir, de nous annoncer avec une sécurité parfaite qu'il est heureux d'avoir assisté à la 4^e réunion du conseil qui eut lieu le 20 Mai !!

C'est-il que ce cher aurait le sommeil tellement lourd, qu'il n'a pu nous communiquer ses réflexions qu'au bout de huit jours !!

Il aurait certes beaucoup mieux valu pour lui qu'il se taise, il aurait ainsi évité le ridicule.

Qu'il se soigne car si le sommeil léthargique le reprendrait, il pourrait manquer la 2^e réunion.

Un électeur présent à la 1^e séance.

CROIX

Dimanche 5 et Lundi 6 juin 1904

GRANDE DUCASSE

Des rues du Progrès, de Thionville, Basse et de l'Amiral-Courbet.

Organisée par les habitants du Quartier

Grand tir au fusil chez Dubois, Au bac Roubaïen, rue du Progrès, de nombreux lapins seront à la disposition des tireurs. — Grand bal champêtre chez M. Gérard, rue du Progrès, face à la rue Thionville. En cas de mauvais temps le Bal sera couvert. Durant toute la journée grand jeu de boucles pour de nombreux lapins.

— Grand jeu de billard labyrinth pour de nombreux jambons, chez M. Turpin, rue de l'Amiral-Courbet, face de la rue du Progrès. — Grand jeu de trou-madame chez M. Wattaur, rue Bassé, il y aura de jolis prix, la mise est de 10 cent.

— Grand jeu de boules pour de nombreux jambons, chez M. Spirit, rue de l'Amiral-Courbet en face de la rue du Progrès. — Grand jeu de fléchettes chez M. Mulliez, angle des rues du Progrès et de l'Amiral-Courbet, il y aura de nombreux prix. — Grand ducasse à tartes chez Charlemagne Mayot, rue du Progrès, Vins, Champagne et Liqueurs. — Grande Soirée Chanteuse chez M. E. Braem, angle des rues St-Paul et du Progrès. — Grand jeu de dés chez Lérisson, angle des rues du Progrès et Thionville. — Grand jeu, entièrement libre, chez Constant Bal, rue Thionville. — Grand jeu de trou-madame chez Louis Ponthien, rue de Thionville, pour de jolis lapins, pris de la mise 0,40 cent. Le règlement sera affiché à l'intérieur. — Grand jeu de dés chez Augustin Meul, rue de Thionville. — Grand jeu de fléchettes chez Félix Deschamps, estimant du Tricoteur, rue de Thionville. — Concours de danse chez Vlaeminck, rue de Thionville. — Jeu du sac à fleur chez M. Gustave Dewettier, angle des rues de Thionville et de la Limite. — Grand jeu de dés chez M. Jonsons, angle des rues de la Limite et des Vélocipèdes.

LUNDI 6 JUIN

Grande braderie, à partir de deux heures du soir, dans les rues du Progrès et de Thionville.

Grand concours de pâtes à 7 heures du matin, chez M. Emile Roy, rue du Progrès.

Grand jeu de dés chez M. Chocraux, rue du Progrès, pour de nombreux prix. — Grand jeu de dés chez Mme Vee Cattoire, rue du Progrès, pour de jolis prix. — Tu à la grande ardéole chez M. Alexandre Leplat, rue du Progrès. — Grand jeu de dés pour de très bons jambons, chez Delbliquy rue de Thionville. — Débâche de boissons de première choix : Mme Vee Carrette, rue du Progrès. — M. Toulet rue de Thionville. — M. Vandevender, rue de Thionville. — M. Emile Repard, rue de Thionville. — L'ouverture de la Fête se fera le Samedi 4 juin, par une grande retraite aux flambeaux.

WASQUEHAL

Notice historique sur Wasquehal

(suite)

H. — Seigneurs de Wasquehal

Nous clôturerons ce chapitre des seigneurs de Wasquehal par la description, du monument funéraire élevé aux derniers d'entre eux dans le cimetière de Wasquehal.

Au bout de l'avenue principale conduisant au Calvaire il y a gauche de celui-ci s'élève un grand manoir quadrangulaire, tout en belles pierres taillées.

La croix qui le surmonte porte en caractères grecs entrelacés le monogramme de Christ entouré des lettres Alpha et Oméga : « Le Christ, commencement et fin de toutes choses ».

Sur le socle est gravée une branche de chêne supportant une couronne funéraire.

De chaque côté de la croix, in plan, sur le devant de la pierre tombale, encerclent des plaques en pierre reliée par des chaînes massives, on peut lire les inscriptions suivantes, séparées par une pierre plate juxtaposée, formant gradin :

À gauche : « Sépulture de la famille Le Prévost de Grimby ».

A droite : « Sépulture de la famille Le Prévost de Basseroe ».

Nous parlerons de M. Le Prévost de Basseroe au chapitre suivant : « Justice et Administration ».

Les habitants de Wasquehal appellent encore le monument funéraire que nous venons de décrire : « le tombeau des seigneurs ».

CHAPITRE II

Justice et Administration.

L. — Justice

Nous verrons successivement comment était organisée la justice à Wasquehal autrefois et comment elle est organisée de nos jours dans cette commune.

§ I. La Justice de Wasquehal autrefois

Wasquehal, comme tous les autres lieux féodaux, était soumis à la justice féodale.

La justice féodale n'était ni une, ni gratuite, ni égale pour tous.

Cette justice, qui faisait partie intégrante de chaque fief, différait avec les localités, avec les usages, les mœurs et le caractère même des seigneurs souverains dans leur fief.

C'était bien le cas de dire alors de la justice, comme le philosophe Pascal le disait de la vérité : « Vérité au deçà, erreur au delà ».

Et effectivement les seigneurs souverains ne jugeaient pas suivant un texte unique, précis et universellement obligatoire, texte qui n'existe pas alors mais ils décidaient le plus souvent suivant leur intérêt ou leur bon plaisir.

La justice féodale était donc vénale, arbitraire et totale.

Elle sanctionnait en outre une infinité de priviléges issus de la féodalité.

Elle était enfin le grave tort de se confondre avec le pouvoir.

De fait ces trois pouvoirs essentiellement distincts de nos jours, et nécessairement distincts, pour le bien de la société, la souveraineté, la justice et l'administration, étaient confondus alors dans un pouvoir unique et imprécis, et cette confusion des pouvoirs était telle qu'il était complètement impossible de déterminer les limites de l'un par rapport à l'autre, et qu'à chaque instant un pouvoir empêtrait sur l'autre au grand préjudice de l'ordre social.

Le véritable organisateur de la justice féodale fut Saint Louis, dont les « Establishments » merveilleux pour l'époque, substituèrent l'ordre et la justice à l'anarchie féodale.

Nous avons montré pour la justice les vices et les imperfections inhérents au système féodal ; néanmoins pour être impartial il faut reconnaître que malgré ces défauts, cette justice féodale était encore un progrès, car avant elle il n'y avait rien, avant elle la force brutale et la violence tentent de tout droit et de toute justice. Une seule puissance fut capable de supprimer à ce manque d'organisation judiciaire : ce fut la puissance spirituelle de l'Eglise qui à ces époques-là vive servit de rempart à la barbarie de l'ancrage des peuples de l'Europe. C'est un fait acquis pour l'histoire, qu'avant l'institution du système féodal, la foi religieuse fut la seule barrière efficace contre la barbarie et l'injustice, et la sauvegarde unique de la société dans le chaos terrifiant où elle se débattait. Il suffit de citer les institutions de la Chevalerie et de la Trêve-Dieu pour le prouver. Charlemagne avait essayé de mettre en place un pôle dans ce chaos, et ses « Capitulaires » sont le plus ancien monument législatif sur le sol national qui nous soit parvenu : mais cet effort individuel resta isolé, et ne fut guère suivi par ses faibles successeurs carolingiens.

(A suivre). GASTON BARLEN.

Ancien Conseiller municipal de Wasquehal.

(REPRODUCTION INTERDITE)

SAVON LUMINOL pour le Linge, les Laines & le Ménage 50 % D'ÉCONOMIE sur tous les savons connus VICTOR VAISSIER

BULLETIN FINANCIER

Agence Générale de la Presse

17, rue Le Peletier

Paris, le 4^e Juin.

Les tendances du marché est cette semaine particulièrement favorable. La plupart des cours sont en progression, et l'orientation se maintient à hauteur.

Le fonds d'Etat sont particulièrement fermes. Note 3 o/o passe à 97,00 ; l'Extérieur à 85,25 ; le Turc à 84,25 ; l'Italien à 103,45.

Les rentes russes sont en reprise, et le bon du Trésor 5 o/o, dont le syndicat ayant l'école de 800 millions en un mois, a atteint le pair de 500 francs. C'est un beau succès pour les finances russes.

Les établissements de crédit sont demandés, la Banque de Paris, et le Crédit Lyonnais plus particulièrement. Les autres sociétés consentent leur précédent avance. La Société Générale fait 123, le Comptoir d'Escompte, 590.

La hausse s'accroît ou se généralise dans le groupe des valeurs industrielles ou de traction, mais sans qu'il y ait de gros écarts à constater.

Les mines d'or sont indécises et inactives.

Département

du 27 Mai, au 2 Juin.

Natisançons du 27. — Zélie Delaunay, rue du Tilleul. — Louis Libbrecht, rue St-Honoré, 105.

Du 28. — Victor Odoux, rue des Palaphumes, 135.

— Albert Parmentier, rue des Coulons, 22. — Michel Rasse, rue de la Croix-Rouge, 59. — Émile Tibergier, rue de l'Alma. — Gaston Desmarest, rue Nationale. — Louis Verneau, rue de Gad. —

Du 30. — Watrelot Marie, rue de Wasquehal, — Flory Devlinck, rue Nationale, 129. — Raymond Vervenne, rue Nationale, 122.

— Du 31. — Gérard Magillier, boulevard Gambetta, 60. — Jeanne Deglise, rue des Petits-Pères, 11. — Hélène Vanbeckhoven, rue du Grand. — Marguerite Deschamps, rue du Caire, 61. — Anne Baert, rue des Cariers, 26. — Julian Delcourt, rue de Toul, 4. — Agnès Leroux, rue des Orphelines, 18 bis.

Marriages. — Auguste Boogaerts, 21 ans, sidévrier, et Louise Legley, 16 ans, doubleuse. — Émile Evrard, 28 ans, messager, et Maria Lomard, 23 ans. — Marie Lerouge, 23 ans, sans profession, et Blanche Ravé, 20 ans, sans profession. — Julie Metgy, 25 ans, et Juliette Reyniers, 23 ans, soignante.

Décès du 27. — Théodore Mesprun, 59 ans, rue de l'Union, 35. — Marie Cierkens, 5 mois, rue du Clinique, 68. — Elise Domoulin, 56 ans, rue des Pouilles, 21.

Du 28. — Jules Turpin, 3 mois, rue Serpentine. — Gustave Cattoire, 48 ans, rue du Brus-Pain, 35. — Alphonse Castelnau, 3 ans, rue de la Latte, 30. — Léon Mollet, 34 ans, rue des Mésières.

Du 30. — Michel Madeleine, 10 mois, rue du Clos, 8. — Zélie Poupart, 19 ans, rue Colbert, 330.

— Louis Marchal, 77 ans, rue du Midi, 35. — Julia Christophe, 63 ans, rue Faubourg, 49. — Henri Lotz, 11 ans, rue d'Prémas, 24.

Du 31. — Berthe Andemert, 1 mois, rue de Halot. — Marie Bacquet, 28 ans, rue Nationale, 122. — Louis Delvoye, 25 ans, rue Nationale, 122.

— Georges Dubois, 41 ans, place de l'Est. — Auguste Lemire, 1 mois, rue Dessaix, 13.

FUTS VIDÉS

On recherche Barriques vides de vin.

Ecrire à M. Arthur Lefebvre, tonneaux — Le Quesnoy.

HISTOIRE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

par O. DE JALIN

PUBLICATIONS JULES ROUFF ET C°

en volumes in-32 - à 25 cent.

Un nouveau volume à fr. 25, vient d'ajouter à la collection si intéressante, de la Petite Bibliothèque populaire éditée par les soins des Publications Jules Rouff et C°, 4, rue de la Vrillière, Paris (1^e).

GABINET

MÉDICO-CHIRURGICAL

Dr Emile TORCK

On traite à l'orfert pour les affections gynécologiques

Consultations : De Midi à 2 heures

22, Rue Haute, 23 — TOURCOING